

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 613-1, L. 712-2 et D. 613-13** du Code de l'éducation
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arrêté du 3 août 1994** portant création du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires,
- VU la circulaire n°2000-033 du 1er mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024** portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425 en date du 1er avril 2021 ;**
- VU les propositions de la Directrice de la Formation continue et de l'alternance,**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés des personnes désignées ci-après :

DIPLOME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES DAEU B « SCIENTIFIQUE »

Président : Yves BELAUD, Maître de Conférences, Université de Tours

Membres : Olivier BRODIER, Maîtres de Conférences, Université de Tours
François GANNIER, Maître de Conférences, Université de Tours
Dominique JURY, Professeur, Lycée Balzac Tours
Bruno SCHMALTZ, Maître de Conférences, Université de Tours

Suppléants : Vincent GIRODON, Professeur, Lycée Descartes Tours
Yannick HERFRAY, Maître de Conférences, Université de Tours
Yves LANSAC, Maître de Conférences, Université de Tours

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 22 novembre 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'FM', written over a circular official seal. The seal contains the text 'université de TOURS' at the top and 'UNIVERSITY OF TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Florent MALRIEU